

COMITÉ DE SUIVI Saint-Hyacinthe

RAPPORT ANNUEL 2023 Comité de suivi de Saint-Hyacinthe



Janvier 2024

Renseignements généraux

Titulaire des licences

Nom légal de l'entreprise : Pacific Canbriam Energy Limited
Numéro de l'entreprise du Québec (NEQ) : 1173553745
Début et fin de l'exercice financier : 1^{er} janvier au 31 décembre 2023
Pour renseignements additionnels : Steve Glavac - Consulting Engineer

Regroupement des licences

Modification(s) à signaler : Non

Rapport annuel

Période visée : 1^{er} janvier au 31 décembre 2023
Adresse Internet de publication du rapport réservé aux activités du Comité (section publique) : <https://comite-suivi-st-hyacinthe.ca/>

Membre du comité

M. Martin Bazinet

Citoyen (Entrepreneur en construction)

M. David Bernard

Directeur du Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

M. Hugo Bouvier

Citoyen

M. François Cloutier

Citoyen (Agriculteur)

M. Claude Lemonde

Citoyen (Éleveur)

M. Pascal Simard

Directeur de l'aménagement de la MRC les Maskoutains

Claims et puits sur le territoire couvert par le comité

Licence n°	Puits n°
2005PG780	A274 (La Présentation)
	A281 (La Présentation)
	A282 Saint-Barnabé Sud
	A284 (Saint-Hyacinthe)
	A273 (Saint-Hyacinthe)

Résumé des activités

Réunion annuelle

Le comité de suivi s'est réuni à une reprise, soit le 27 novembre 2023. La rencontre s'est tenue en mode virtuel sur la plateforme Microsoft Teams. Trois (3) des six (6) membres ont pu y assister.

Dans un premier temps, la réunion a débuté par la présentation des différents participants. De même, la compagnie Pacific Canbriam a été présentée.

Dans un second temps, les objectifs du comité de suivi, son fonctionnement, et le contexte réglementaire dans lequel il s'inscrit ont été rappelés aux membres. Ont notamment été abordés le mandat, la composition, les modalités, les obligations respectives de la compagnie et des membres du comité, ainsi que quelques autres aspects du comité de suivi.

Dans un troisième temps, le comité s'est penché sur le suivi de la licence. Les informations générales entourant la licence et les puits associés ont été fournies aux membres, de même que l'état de la situation actuelle en vertu des lois adoptées par le gouvernement relatives à l'exploration gazière. Les activités et inspections ayant été tenues dans l'année 2023 ont été présentées, de même que celles prévues pour l'année 2024 – lesquelles consistent principalement en l'entretien et l'inspection régulière des sites, dans l'attente de la validation et de la mise-en-œuvre des plans de fermeture.

Finalement les membres du comité ont pu poser leurs questions au représentant désigné de Pacific Canbriam, M. Glavac, sur différents sujets et préoccupations.

La présentation par ordinateur (PowerPoint) et le compte rendu de cette rencontre ont été déposés dans le site web créé pour le comité, et ce, conformément à la loi. Ces documents sont publics.

Dépenses

DÉPENSES	COÛTS
Hébergement et maintenance du site web	113,40 \$
Honoraires du consultant	13 770,00 \$
TOTAL	13 883,40 \$